



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

28 | 2000
La "Lettre sur les aveugles"

Anne-Marie BOILLEAU, *Liaison et liaisons dans les lettres de Diderot à Sophie Volland*

Marc Buffat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/213>
ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2000
ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Marc Buffat, « Anne-Marie BOILLEAU, *Liaison et liaisons dans les lettres de Diderot à Sophie Volland* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 28 | 2000, mis en ligne le 21 novembre 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/213>

Propriété intellectuelle

M^{me} Therbouche, alors que, par ailleurs, l'article consacré à « Madame Riccoboni » fait un peu double emploi avec celui consacré à la « Lettre à Madame Riccoboni ». La question des rapports de Diderot à la religion est présente, notamment à travers des articles comme « Christianisme », « Jésus » et « Religion », mais on regrettera sans doute que, mis à part la notice consacrée au père Berthier, les relations complexes du Philosophe avec les Jésuites n'aient pas été prises en compte. On s'étonnera de ne pas trouver de notice sur ce qu'il est convenu d'appeler l'introduction aux grands principes, mais seulement une brève note sur *Le Prosélyte répondant par lui-même*. L'ouvrage, en outre, ne signale qu'en passant le *Dictionnaire de médecine* de James dont Diderot assura en partie la traduction, travail qui l'introduisit de différentes façons dans la réflexion sur le dictionnaire des sciences. Surtout, on regrettera que l'œuvre encyclopédique ait été à la portion congrue. Elle est certes abordée, grâce à la synthèse de F. A. Kafker et aux notices consacrées à certains des grands articles comme ART, DROIT NATUREL, ENCYCLOPÉDIE, ÉCLECTISME, ÉPICURÉISME, HOBBISSME, LEIBNIZIANISME. Mais la prodigieuse et féconde activité intellectuelle de Diderot durant les décennies encyclopédiques n'est guère mise en valeur. Il est notamment dommage que la « Description des arts » n'ait pas fait l'objet de l'attention particulière qu'elle mérite : l'initiative colossale et parfaitement novatrice que constitua le recueil de la langue des arts est dès lors passée sous silence, et, en corollaire, la problématique de la définition à laquelle Diderot s'est pourtant sans cesse confronté ; du coup sont absentes aussi ses réflexions sur la langue, nourries en large part de la pratique encyclopédique et de la fréquentation de grammairiens encyclopédistes, eux aussi absents, comme Dumarsais ou Beauzée, aux *Synonymes* duquel Diderot consacra un intéressant compte rendu, naguère publié par J. Schlobach dans DPV. On signalera en outre quelques erreurs d'attribution : SIGNE, SYSTÈME, DIVORCE ne sont pas, dans l'*Encyclopédie*, des articles de Diderot ; la liste de ceux-ci établie par J. Proust et J. Lough en tête du volume V des *Œuvres Complètes* DPV devrait s'imposer à tous comme guide dans les cas douteux.

Signalons enfin que l'ouvrage comporte un double index, celui des notices, et celui de leurs auteurs.

Le *Dictionnaire de Diderot*, malgré quelques regrets, apparaît comme un outil désormais nécessaire à tout chercheur, à tout amateur de Diderot : sa consultation renseignera toujours utilement le lecteur et l'entraînera du sujet recherché vers d'autres notices, d'autres lectures, inattendues, relançant sa curiosité, par la vertu des rencontres inopinées dues à l'ordre alphabétique. Concis malgré l'ampleur de l'œuvre traitée, riche en informations, éclairant sur bien des sujets complexes, il ne se contente pas d'illustrer positivement la définition que Diderot, dans un article de l'*Encyclopédie*, donna des « Commentateurs » : « Gens très utiles dans la République des Lettres s'ils y faisaient bien leur métier qui est d'expliquer les endroits obscurs des auteurs anciens, et de ne pas obscurcir les endroits clairs par un fatras de verbiage ».

Sans doute témoigne-t-il aussi de la volonté d'existence, diffuse, désormais difficile, mais obstinée, de cette République des Lettres elle-même.

Marie LECA-TSIOMIS

Anne-Marie BOILLEAU : *Liaison et liaisons dans les lettres de Diderot à Sophie Volland*, Paris, Champion, 1999, 560 p.

A un premier coup d'œil le livre de M^{me} Boilleau frappe par la variété profuse de ses contenus qui vont, par exemple, d'une étude de la présence de

Sophie dans les lettres à une analyse de la prose poétique de Diderot en passant par une réflexion sur la lettre-journal. et la lettre-gazette. Qu'est-ce qui fait l'unité de cette profusion ? Sans doute la perspective adoptée. Je dirai qu'il s'agit d'une approche stylistique des *Lettres à Sophie*, plus exactement, d'un abord de cette correspondance par le biais d'une étude des formes qui la constituent ou qu'elle contient (et bien entendu des contenus qui sont impliqués par ces formes) : formes « génériques » comme la lettre elle-même (et plus particulièrement la lettre d'amour), le journal intime, la gazette, le conte, la conversation rapportée, etc. ; formes « discursives » comme par exemple l'usage d'un certain lexique, les divers modes de coordination intra ou interépistolaires, ou encore le rythme de la phrase qui caractérise la « prose poétique » de Diderot. Je n'indique là que quelques-uns des nombreux motifs qu'envisage M^{me} Boilleau : elle se livre à une étude minutieuse et, aimerait-on dire, raffinée, du texte de Diderot, distinguant par exemple histoires véritables, aventures galantes, fables et contes, ceux-ci se subdivisant à leurs tour en contes exemplaires et historiques et contes philosophiques. Ou bien spécifiant la lettre d'amour de Diderot en hymne, élégie ou idylle. Ainsi s'explique le titre un peu énigmatique de ce travail : les divers types de liaisons qui apparaissent dans le texte de Diderot renvoient à la liaison (au singulier), c'est-à-dire à l'unité, de ce même texte (M^{me} Boilleau n'accepte pas la thèse du décousu ou du discontinu diderotien). Et à cette caractéristique formelle correspond celle du contenu puisqu'il faut distinguer de « la liaison sacrée et idéalisée... qui unit Diderot et Sophie », « les liaisons profanes vécues par Diderot ou par ses amis » (p. 26).

Devant le sérieux de ce travail on ne pourra que regretter qu'il arrive parfois à M^{me} Boilleau de s'inspirer de très près d'études que par ailleurs elle ne cite ni ne mentionne. En tout cas, alerté par la résonance familière qu'avaient pour moi certains de ses propos, je me suis reporté à un article que j'avais publié dans RDE n° 15, octobre 1993, et intitulé *Diderot par lui-même dans les « Lettres à Sophie Volland »* (pp. 9-30). Voici le résultat d'une rapide confrontation entre ce que j'écrivais (citations en italiques) et ce qu'écrit M^{me} Boilleau (*Diderot et le Je-narré* pp. 65-69 ; citations en romain).

« *Les Lettres à Sophie se caractérisent en effet par la place prééminente qu'y occupe Diderot lui-même. Un relatif effacement de l'entourage, mais aussi de Sophie, le laissent seul au premier plan. Ainsi la lettre du 18 octobre 1759 nous propose-t-elle un effet de perspective ou de profondeur de champ très accentué, avec un Diderot en tout premier plan et dans un lointain flou et indistinct, la société du Grandval : « Les hommes jouent au billard, les femmes sont autour d'une table verte, et moi, je ne sais que faire »* (p. 9).

« Il (Diderot) est le sujet central des lettres. L'amant se distingue d'un groupe et se présente toujours au premier plan du cadre. Le 18 octobre 1759, la société du Grandval reste en arrière-plan et le scripteur annonce sa présence en dernier lieu se mettant ainsi en vedette : « Les hommes jouent au billard, les femmes sont autour d'une table verte, et moi je ne sais que faire » (p. 65).

Je cite et commente (p. 10) un passage de la lettre du 12 octobre 1761. M^{me} Boilleau cite ce même passage (p. 65) et si son commentaire ne reprend pas textuellement le mien, le sens en est identique.

« *Des privilèges et des pouvoirs exceptionnels* » (sous-titre, p. 17).

« Diderot se dote de pouvoirs exceptionnels » (p. 66).

« *Cette démesure apparaît à travers des thèmes divers, par exemple la nourriture et le travail. Dans un cas comme dans l'autre, Diderot va jusqu'à la limite de ses capacités, l'indigestion pour la nourriture, l'épuisement pour le travail. Elle est aussi présente dans le thème de l'héroïsme, plus précisément du sacrifice héroïque* » (p. 14).

« *Un corps invulnérable* » (sous-titre, p. 17).

« *Mais voici un passage où est évoqué un repas qui me paraît moins remarquable par l'ampleur des quantités ingurgitées que par le fait qu'elle n'aient provoqué aucun trouble chez Diderot. (...) ... fantasme ou mythe d'un corps qui ne peut être atteint par les excès, c'est-à-dire d'un corps indestructible. (...) Je reviendrai sur cette négation de la mort...* » (p. 17 ; je cite le passage en question extrait de la lettre du 26 octobre 1768).

« Tout comme il est extrême en amour et en morale, le philosophe est excessif dans la nourriture et le travail. Combien de lettres ne nous parlent-elles pas de ses indigestions ? Combien ne font-elles pas allusion à l'épuisement dû à un travail acharné, sans coupure ? Le héros on le voit est pourvu d'une santé hors du commun. Aucune fatigue ne transparait sur lui ! De même l'excès de nourriture et de boisson, qui trouble le commun des mortels, n'a aucun effet sur lui. Diderot affirme avoir un corps invulnérable ; pareil aux héros de la tradition mythologique, il fait l'expérience de la mort et renaît » (p. 66 ; peu auparavant M^{me} Boilleau avait cité le même passage que moi).

« ... nous passons de la nature à la surnature, de l'idée d'un Diderot doté de privilèges et de pouvoirs exceptionnels à celle d'un Diderot doté de pouvoirs surnaturels » (p. 17).

« Diderot est aussi doué de pouvoirs surnaturels » (p. 67).

Je citais dans mon article un passage de la lettre du 9 septembre 1767 et le commentais ainsi : « *De tels passages sont très fréquents dans les lettres. Ils constituent des prédictions qui impliquent une connaissance de l'avenir. (...) Diderot a la prescience infuse du prophète...* » (pp. 18-19).

« Il est prophète et maîtrise la science de l'avenir. On se souvient des prédictions qu'il fait à Uranie à propos de Digeon, son amant transi » (p. 67). M^{me} Boilleau renvoie au même passage que je citais.

« *Trois figures, évoquées avec plus ou moins d'ironie par Diderot emblématisent cette moralité sans faille et sans tache : — L'anachorète. [...] — Le saint. [...] L'anachorète, le saint et la philosophe sont au fond des rôles artificiels que Diderot ne parvient à endosser que très imparfaitement* » (pp. 16-17).

« Enfin Diderot n'hésite pas à s'incarner dans des figures mystiques. Il est un anachorète qui n'aime que sa robe de chambre, ses livres et la retraite... Il se peint en saint même, le 24 septembre 1767... » (p. 67 ; et M^{me} Boilleau renvoie bien sûr à nouveau aux mêmes passages que moi).

« *C'est d'abord le thème de la maladie et de la "colique". Elles constituent une expérience de l'émancipation du corps, qui devient une entité ayant sa vie propre et que le sujet ne parvient plus à contrôler. Parmi bien d'autres exemples, la lettre du 5 juin 1765 dont j'extrai le passage suivant : « ... il n'est guère possible à un homme qui n'a pas la clef de son derrière, et à qui un cahot peut faire jeter les hauts cris de s'embarquer... »* » (p. 23).

« Le corps malade a une autonomie et se met à exister en marge de l'esprit. En proie aux douleurs de sa colique, Diderot "n'a pas les clefs de (son) derrière" ! » (p. 68).

Et M^{me} Boilleau poursuit par des considérations sur le thème de la vieillesse et de la retraite, elles aussi directement inspirées par ce que j'écrivais dans cet article. J'arrête là une énumération un peu fastidieuse. Si j'ai tenu à la faire ce n'est pas parce que M^{me} Boilleau s'est inspirée de mon article ou lui a fait des emprunts massifs (au delà des emprunts littéraires et nonobstant quelques ajouts, ces quatre pages résument le développement de l'article). C'est parce qu'elle n'a pas eu l'honnêteté de le signaler. Cet article n'est en effet cité ni en note, ni dans la bibliographie (qui est pourtant abondante et précise). De même, à l'exception d'un

article de Benoît Melançon et d'une référence donnée à cette occasion, RDE (et les articles qui y sont contenus) est absente de la bibliographie, ce qui ne laissera pas de surprendre étant donné tout de même son importance dans le champ des études diderotiennes.

Marc BUFFAT

Marie LECA-TSIOMIS, *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 375, 1999, 500 p., index.

Il faut d'abord dire le plaisir — pas si fréquent — qui ne se dément pas tout au long de la lecture de ce livre, de trouver une étude approfondie, largement documentée et toujours convaincante, servie par une langue riche et précise, jamais pédante, et un style vif, concis et élégant qui doit sans doute quelque chose à la fréquentation assidue de l'œuvre de Diderot. L'allégresse est communicative.

M. L.-T. choisit pour aborder l'*Encyclopédie* un angle non encore étudié : l'intérêt que Diderot, parti sur un projet différent, découvre assez rapidement pour la définition des mots de la langue courante, dont il se charge lui-même et qui constitue le troisième tiers de sa collaboration, avec les arts mécaniques et l'histoire de la philosophie. Le projet encyclopédique en est infléchi en direction de la fonction d'un dictionnaire de langue mais il n'y perd rien, au contraire, dans la diffusion du message philosophique. C'est à l'intersection de ces deux missions — transmettre la langue et « changer la façon commune de penser » — que s'exerce l'analyse menée par cet ouvrage. Diderot justifie dans l'article ENCYCLOPÉDIE la place de la langue au nombre des objets d'étude, et il rattache tous ces articles à l'arbre de la connaissance par le sous-titre « grammaire ». M. L.-T. n'emploie jamais sans guillemets ce mot dans cette acception tant elle est éloignée de nos habitudes, et il prend valeur de clin d'œil lorsqu'il introduit sous des apparences banales des contenus parfois subversifs.

D. a travaillé, on le sait, à partir du *Dictionnaire universel* dit *Dictionnaire de Trévoux* que tout le lectorat auquel il s'adressait avait entre les mains dans des éditions récentes. C'est pourquoi la première partie de l'ouvrage s'attache, pour mieux évaluer la rupture que constitue l'*Encyclopédie*, à replacer celle-ci dans la lignée des dictionnaires en distinguant les strates qui devaient aboutir à faire du *Trévoux 1743-1752* non seulement le répertoire le plus vaste des mots sur lesquels un nouveau dictionnaire était attendu, mais la somme des définitions admises à ce moment et un fatras d'exemples, « bruit de foule du siècle », sur lesquels exercer sa critique. L'ouvrage dit tout des filiations, rivalités, emprunts, polémiques d'où sortent les innovations en matière de dictionnaires au cours de la première moitié du siècle : le *Furetière* (1690) à qui l'on doit, au grand scandale de l'Académie, la fusion du vocabulaire des métiers et des savoirs avec celui de la langue commune et même du « bel usage » ; la « calvinisation » du *Furetière* par Basnage (1701) et la réaction opposée avec la contrefaçon anonyme de 1704 qui sera le premier *Trévoux*. Tous introduisent, dans les corrections de définitions et le discours parallèle des exemples, l'écho des controverses religieuses du temps sous-tendues par l'hostilité des exilés du Refuge au monopole idéologique du royaume. Les jésuites voient une terre de mission dans l'édition de dictionnaires qui, partant d'une définition antérieure pour la modifier, sont lus et pas seulement consultés et, tout en refusant d'avouer leur participation directe à l'entreprise, ils garderont le contrôle des éditions du *Trévoux* qui vont se succéder. Elles bénéficient du double